

Conseil municipal 18 avril 2014

Délégations

- forêt du Grand Poirmont et COFOR : Marcel Chevalme et Michel Duhaut
- SIED : Michel Duhaut (titulaire) et Marc Doillon (suppléant)
- collège St Loup : Corinne Droit et Marguerite Courtoy
- syndicat assainissement de Saint-Loup : Jacky Giroux
- CNAS : Michel Duhaut
- correspondant défense : Marc Doillon
- pandémie grippale : Nicole Coulot
- canicule : Marc Doillon et Nicole Coulot
- alertes DIALPHONE : Maire/1^{er} adjoint/2^{ème} adjoint/Marc Doillon

Commissions

- travaux sur les réseaux et voirie (présidée par le Maire) : Jacky Giroux, Gabriel Hamann, Michel Duhaut, Marc Doillon, Michel Bague, Marcel Chevalme
- communication, cadre de vie (présidée par Serge Grignon) : Corinne Droit, Brigitte Duhaut, Pascale Porteret, Marguerite Courtoy, Anne-Charlotte Kowalik, Marcel Chevalme
- sécurité (présidée par Marc Doillon) : Corinne Droit, Nicole Coulot, Christiane Baguet, Michel Duhaut, Marcel Chevalme
- aménagement domaine communal (centre bourg, abords de l'école, salle Tenlor...) : Corinne Droit, Gabriel Hamann, Anne-Charlotte Kowalik, Marc Doillon, Nicole Coulot, Pascale Porteret, Marguerite Courtoy, Michel Bague, Serge Grignon
- CCID : 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants seront proposés aux services fiscaux de la Haute-Saône.

Comptes administratifs – comptes de gestion

De l'examen de l'analyse financière réalisée par le percepteur, Il ressort que la situation financière de la commune est saine et confortable puisque nous terminons l'année avec un excédent de 164 000€ et que notre endettement est raisonnable puisque, en définitive, la charge financière qu'il représente sur notre budget communal est seulement de 6,3%.

Après avoir présenté les budgets, le Maire se retire et le Conseil lui donne quitus à l'unanimité.

Indemnités Maire et adjoints

Le Conseil municipal ayant choisi de ne désigner que 3 adjoints, la Municipalité fait une économie de 15%. Cette enveloppe globale est partagée entre le Maire, les adjoints et les Conseillers municipaux délégués.

Subventions / aides

La commission s'est réunie le 3 avril pour examiner les différentes demandes reçues. Le Maire présente au Conseil les conclusions de cette commission. Comme chaque année, priorité est donnée aux associations locales et aux associations qui interviennent auprès des habitants de la commune. 20 067€ ont ainsi été répartis entre ces différentes associations.

Il est décidé également d'attribuer un budget de 57€ par élève de l'école (hors subvention à leur caisse coopérative)

Il est décidé également de maintenir l'aide qui est apportée aux familles des élèves scolarisés au collège et au Lycée lorsque des sorties éducatives leur sont proposées. (40% de la somme demandée aux familles, somme plafonnée à 100€)

Nouvel Espace culturel, recrutement CAE pour mettre en place la bibliothèque.

Le mobilier doit être installé avant fin avril.

Anne-Charlotte Kowalik informe le conseil des conclusions de la commission de recrutement qui a examiné les demandes et auditionné les candidats retenus. A noter qu'une personne de la médiathèque départementale a participé à nos travaux. Le Conseil, à l'unanimité, suit ces conclusions et décide de recruter Monsieur Tayebi de Saint-Loup-sur-Semouse.

Emplois d'été

Plusieurs demandes nous étant parvenues, il est décidé de recruter une personne en juillet, une en août et une en septembre.

Cartes jeunes

Le Conseil décide de reconduire l'opération « cartes jeunes ». Elles seront offertes aux jeunes du village qui en feront la demande (de 11 et 25 ans).

Taxes locales

Le Conseil maintient le taux des taxes locales à leur niveau actuel.

Admission en non-valeur

Sur proposition de la Trésorerie générale, les sommes de 864,42€ (budget eau), 673,29€ (budget assainissement) et 179,99€ (budget général) sont admise en non-valeurs.

Budgets primitifs

Après présentation des différents budgets par le Maire, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Lotissement Mougnot

Un budget séparé sera réalisé pour la création de ce lotissement qui portera le nom de « lotissement des lilas ». Les parcelles réalisées seront vendues 25€ le m².

Gestion de la forêt

Le Conseil adopte l'avenant proposé par l'adjoint à la forêt : les parcelles 2, 3, 6, et 10 ne seront pas vendues en bloc mais en futaie affouagère.

Divers

Nous mettons notre salle d'automne à disposition de la MASPA les lundis et jeudis. Suite à leur demande, à compter de juillet, nous la mettrons à disposition également le mercredi.

Les travaux de l'annexe de la mairie étant terminés, le logement situé au-dessus va pouvoir être reloué : 412€ /mois. Le conseil accepte la rétrocession de petites parcelles de terrain faite par Monsieur Charpentier aux abords de la zone commerciale. Le conseil accorde le certificat d'urbanisme demandé par le notaire pour le terrain de feu Monsieur Devoille.

Le conseil valide les promotions de Madame Françoise Garcia et Monsieur Michel Perney. Le maire est chargé d'effectuer le nécessaire auprès du centre de gestion à Vesoul.

La commission d'appel d'offres se réunira le lundi 5 mai à 9h30 pour examiner les dossiers présentés par les entreprises qui postulent pour la construction des services techniques.

Une gerbe sera déposée au monument aux morts le dimanche 27 avril à 10h (journée du souvenir des déportés) et le 8 mai à 11h15 (armistice de la seconde guerre mondiale).

Prochain conseil : Vendredi 16 mai à 20h